



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Troisième ligne de la quittance

Question écrite n° 938

Texte de la question

Mme Clémentine Autain interroge Mme la ministre du logement et de la rénovation urbaine sur la contribution financière demandée aux locataires pour financer les travaux d'économie d'énergie de leurs propriétaires, communément appelée « troisième ligne de la quittance ». Cette « troisième ligne » contribue à augmenter sensiblement les loyers, logements sociaux compris. Les nombreuses aides existantes de l'État et des collectivités territoriales qui se sont développées ces dernières années, dont peuvent bénéficier les propriétaires entreprenant des travaux de rénovation énergétiques, contribuent déjà largement à accompagner financièrement les propriétaires dans leurs projets de rénovation. Il est en outre surprenant que les locataires aient à contribuer financièrement à l'amélioration de la valeur du bien de leur propriétaire, quand bien même ces travaux leur font réaliser des économies d'énergie. À cet égard, il a été prouvé en 2020 par l'association Consommation logement et cadre de vie du Puy-de-Dôme que les travaux réalisés n'entraînaient pas nécessairement de baisses de charges énergétiques pour les locataires, ce qui s'apparente à une double peine pour ces derniers. Avec les nouvelles normes en matière de diagnostic de performance énergétique des logements, cet enjeu de « troisième ligne de la quittance » va prendre de l'ampleur, alors qu'elle contribue à l'inflation des loyers et à la précarisation des locataires. Le coût de cette contribution n'est notamment pas pris en compte dans le calcul de l'aide personnelle au logement (APL). Elle demande à Mme la ministre des explications sur l'existence de cette contribution financière qui pèse sur les locataires depuis 2009 et sur sa pérennisation. Elle lui demande ce qu'elle compte mettre en œuvre dans l'intérêt des locataires qui voient leurs loyers augmenter.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 938

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et rénovation urbaine

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 avril 2025

Question publiée au JO le : [15 octobre 2024](#), page 5429